



Dossier de
Demande de Subvention
Exercice **2026**



Vie Associative

NOM DE L'ASSOCIATION :

- Première demande
- Renouvellement d'une demande
- Demande de financement de projet spécifique

Montant de la demande de subvention (2026)

FONCTIONNEMENT

.....€

PONCTUELLE

(manifestation, projet)

.....€

Dossier à retourner en Mairie au plus tard le :

31 décembre 2025

Si annotation de la part du service, le **complément** devra être effectué avant le
15 janvier 2026

AUCUNE DEMANDE NE SERA PRISE EN COMPTE AU DELÀ DE CETTE DATE

Date de réception du dossier :

Dossier incomplet, Pièces manquantes :

Ce dossier est à faire parvenir **COMPLET** accompagné de **TOUTES LES PIECES JOINTES** et **JUSTIFICATIFS** cités en

ANNEXE en fin de dossier à :

Mairie d'ESBLY - 7 rue Victor Hugo

77450 ESBLY

ou

vie.associative@mairie-esbly.fr

À partir des éléments inscrits dans les dossiers de demande de subvention, une réunion de la Commission Vie associative et Animation locale est organisée pour que ses membres (élus et citoyens) étudient chaque cas, grâce à un tableau mettant en avant les différents éléments cités ci-dessous. Après ces débats, les propositions de subvention sont soumises au Conseil Municipal dans le cadre du vote du budget annuel pour attribution.

DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

- **Le montant de la subvention**

Cela va nous permettre de calculer le montant moyen demandé par l'ensemble des associations. Nous faisons une moyenne pour les associations sportive et une moyenne pour les associations socio-culturelles. C'est un ratio entre les montants demandés et le nombre total d'adhérents concernés. Il s'agit d'un montant en euros par adhérent, permettant de voir si les montants demandés sont cohérents.

- **Les comptes financiers du dernier exercice**

Cela nous permet d'établir si les subventions versées précédemment ont été utilisées ou non. Une subvention a pour but d'aider une association ou de financer des projets : si elle n'a pas été dépensée, c'est qu'elle n'avait pas d'utilité.

- **Une présentation du projet de l'association et ses objectifs**

Celle-ci nous permettra de juger de la pertinence et du rayonnement que l'association et ses actions peuvent avoir sur Esbly et ses environs.

- **Le nombre d'adhérents, dont d'Esblygeois et de Valeuropéens**

Souvent, plus il y a d'adhérents, plus les montants demandés sont importants. Cela nous permet de nous assurer de la cohérence entre les montants de subventions demandés et les frais qu'aura à supporter l'association, au vu de ses effectifs.

- **Les tarifs d'adhésion**

La Commission peut être amenée à observer les tarifs d'adhésion et leur variation sur plusieurs années, car la Mairie ne peut à elle seule se suppléer aux augmentations des prix, salaires et autres charges des associations qui pourraient augmenter.

- **Les besoins supplémentaires**

Si l'association s'engage sur de nouvelles activités ou a besoin d'acquérir du matériel supplémentaire, nous y serons attentifs, dans l'intérêt du confort des adhérents et pour encourager les initiatives des associations.

- **Les recherches d'autres financements et leurs montants**

Nous sommes sensibles au fait que les associations soient dans une démarche active de recherche d'aides et de financements, autres que ceux sollicités auprès de la Mairie d'Esbly.

DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

- Les demandes sont étudiées au cas par cas, en fonction de la pertinence et de la faisabilité du projet proposé par l'association. Il arrive également que le choix de ce mode de subvention soit fait pour garantir la destination de la subvention, étant versée uniquement sur présentation des justificatifs correspondants (factures, bilan...).

Tous ces éléments sont importants, pour que la Commission Vie associative et Animation locale puisse prendre une décision la plus éclairée possible, et évaluer la pertinence de la demande de subvention. Il est donc primordial de remplir le dossier de demande de façon exhaustive.

SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION (OBLIGATOIRE)

Adresse :

Code postal : Commune :
.....

Téléphone : Portable :

Adresse mail :@.....

Site internet :

IDENTIFICATION ET COMPOSITION DU BUREAU**Identification du Président(e)**

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Commune.....

Téléphone :

Mail :@.....

Identification du Vice-Président(e)

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Commune.....

Téléphone :

Mail :@.....

Identification du Trésorier

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Commune.....

Téléphone :

Mail :@.....

Identification du Trésorier adjoint(e)

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Commune.....

Téléphone :

Mail :@.....

Identification du Secrétaire

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Commune.....

Téléphone :

Mail :@.....

Identification du Secrétaire adjoint(e)

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Commune.....

Téléphone :

Mail :@.....

Autre membre

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Commune.....

Téléphone :

Mail :@.....

Date du dernier renouvellement du bureau :

...../...../.....

OBJET DE L'ASSOCIATION

- Obligatoire pour les 1ères demandes
- Obligatoire pour les renouvellements de demandes si modification des statuts dans l'année

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

Date de publication de la création au Journal Officiel :/...../.....

RNA : N° SIREN ou SIRET*

Les statuts d'origine ont-ils été modifiés depuis ? Oui* Non

Si oui, date de la modification :

Objet de la modification :



Joindre une copie du justificatif



Si les statuts ont été modifiés en cours d'année, joindre une copie signée

Date de la dernière Assemblée Générale* :

...../...../.....



Joindre impérativement une copie du procès-verbal de la dernière AG

conforme aux dispositions statutaires de l'association



ASSURANCE

Nom de la compagnie* : Numéro de police

Joindre un justificatif de moins de 3 mois

ADHÉRENTS

Communes de provenance des adhérents :	EFFECTIFS SAISON 2025/2026 (ou 2025)			
	Moins de 12 ans	De 12 à 18 ans	Adultes	TOTAUX
ESBLY				
VEA				
Autres (hors VEA) <i>-Précisez les communes</i>				
TOTAUX				



Merci de bien vouloir faire les totaux de chaque ligne

TARIFICATION

L'association applique-t-elle des tarifs préférentiels pour les Esblygeois ? OUI NON

Si oui :

Coût de la cotisation pour les Esblygeois	€
Coût de la cotisation pour les communes de VEA	€
Coût de la cotisation pour les communes hors VEA	€



Si non :

Coût de la cotisation pour tous	€
---------------------------------	---

Si votre association applique des tarifs, dégressifs et /ou spécifiques pour des publics particuliers (exemple : étudiant, famille, sans emploi...). Merci de les indiquer ci-dessous (ou de joindre la grille):

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Indiquez très précisément la /les **AFFECTATION(S)** de la subvention versée en 2025



Vous pouvez joindre tout document pouvant étayer la justification

Manifestations communales :

Nombre de manifestations où votre association a participé en 2025 :	
Nombre de manifestations où votre association projette de participer en 2026 :	

Manifestations organisées par l'association :

Nombre de manifestations que votre association a organisé en 2024/2025 :	
Nombre de manifestations que votre association projette d'organiser en 2026 :	

(Préciser les manifestations de 2026 et les dates envisagées) :



-
-
-
-
-
-

Indiquez vos objectifs et les motifs qui concourent à votre demande de subvention pour la saison 2026 :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

JUSTIFICATIFS RELATIFS A LA DEMANDE

SUBVENTIONS SOLLICITEES AUPRES D'AUTRES COLLECTIVITES, ORGANISMES, MÉCÈNES OU SPONSORS :

Demandes de subventions auprès des communes de Val d'Europe Agglomération pour l'année 2026 :

Communes	Sommes demandées	Objet de la demande
Communes de Val d'Europe Agglomération, Si oui laquelle :	€	
	€	
	€	
Autres :	€	
	€	
	€	
	€	

BUDGET PRÉVISIONNEL PAR ACTION ET/OU PAR OBJECTIF SPECIFIQUE

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects ainsi que l'ensemble des ressources affectées ou générées par l'action.

(Remplir une fiche 2-B par action spécifique, dupliquer la fiche si besoin.)

Présentation de l'action / manifestation / objectif visé :



Date de mise en œuvre du projet :...../...../.....Durée :.....

Informations budgétaires :

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc) :

Estimation des coûts induits :


.....€

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Estimation des recettes envisagées :

.....€

Répartition des charges induites affectées à l'action subventionnée :

• Sur fonds propres de l'association	€	%
• Par des recettes perçues (des adhérents ou non) 	€	%
• Subventions ou aides financières d'organismes*	€	%
• Subventions d'autres collectivités territoriales	€	%
• Part de la subvention demandée à ESBLV	€	%

*Sponsor, fédération, mécène, publicitaire...

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (*Bénévolats, mises à disposition gratuites de personnes ou de biens...*)

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération envisagée :

Dernier exercice clos- Compte de résultat de l'exercice précédent (2024/2025 ou 2025)
approuvé par les instances statutaires.

Période du/...../..... au/...../.....

CHARGES (dépenses)		Montant	PRODUITS (recettes)		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats			70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		€
Achats matières et fournitures		€	73 – Dotations et produits de tarification		€
Autres fournitures		€	74 – Subventions d'exploitation¹		
			État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page		€
61 – Services extérieurs					
Locations		€			
Entretien et réparation		€			
Assurance		€	Conseil(s) Régional(aux)		€
Documentation		€			
62 – Autres services extérieurs			Conseil(s) Départemental(aux)		€
Rémunérations intermédiaires et honoraires		€			
Publicité, publications		€			
Déplacements, missions		€	Communes :		€
Services bancaires, autres		€	Communautés de communes ou Agglomérations :		€
63 – impôts et taxes					
Impôts et taxes sur rémunération		€			
Autres impôts et taxes		€	Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)		€
			Fonds européens (FSE, FEDER, etc)		€
64 – Charges de personnel			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		€
Rémunération des personnels		€	Autres établissements publics		€
Charges sociales		€	Aides privées (fondation)		€
Autres charges de personnel		€			
65 – Autres charges de gestion courante		€	75 – Autres produits de gestion courante		
			756. Cotisations		€
			758 Dons manuels - Mécénat		€
66 – Charges financières		€	76 – Produits financiers (valeurs mobilières, placements)		€
67 – Charges exceptionnelles		€	77 – Produits exceptionnels		€
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		€	78 – Reprises sur amortissements et provisions		€
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		€	79 – Transfert de charges		€
TOTAL DES CHARGES		€	TOTAL DES PRODUITS		€
Excédent prévisionnel (bénéfice)		€	Insuffisance prévisionnelle (déficit)		€
Contributions volontaires en nature					
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	charges		87 – Contributions volontaires en nature	produits	
860 - Secours en nature		€	870 - Bénévolat		€
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		€	871 - Prestations en nature		€
862 - Prestations		€			
864 - Personnel bénévole		€	875 – Dons en nature		€
TOTAL		€	TOTAL		€

Budget prévisionnel 2026, approuvé par les instances statutaires.

CHARGES (dépenses)	Montant	PRODUITS (recettes)	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	€
Achats matières et fournitures	€	73 - Dotations et produits de tarification	€
Autres fournitures	€	74 - Subventions d'exploitation²	
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page	€
61 - Services extérieurs			
Locations	€		
Entretien et réparation	€		
Assurance	€	Conseil(s) Régional(aux)	€
Documentation	€		
62 - Autres services extérieurs		Conseil(s) Départemental(aux)	€
Rémunérations intermédiaires et honoraires	€		
Publicité, publications	€		
Déplacements, missions	€	Communes :	€
Services bancaires, autres	€	Communautés de communes ou Agglomérations :	€
63 - impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération	€		
Autres impôts et taxes	€	Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	€
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	€
Rémunération des personnels	€	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	€
Charges sociales	€	Autres établissements publics	€
Autres charges de personnel	€	Aides privées (fondation)	€
65 - Autres charges de gestion courante	€	75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	€
		758 Dons manuels - Mécénat	€
66 - Charges financières	€	76 - Produits financiers (valeurs mobilières, placements)	€
67 - Charges exceptionnelles	€	77 - Produits exceptionnels	€
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	€	78 - Reprises sur amortissements et provisions	€
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	€	79 - Transfert de charges	€
TOTAL DES CHARGES	€	TOTAL DES PRODUITS	€
Excédent prévisionnel (bénéfice)	€	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	€

Contributions volontaires en nature			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	charges	87 - Contributions volontaires en nature	produits
860 - Secours en nature	€	870 - Bénévolat	€
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	€	871 - Prestations en nature	€
862 - Prestations	€		
864 - Personnel bénévole	€	875 - Dons en nature	€
TOTAL	€	TOTAL	€

Le bilan financier se présente en deux parties, l'actif et le passif. Il n'est pas nécessairement équilibré et présente la situation financière d'une association à un moment donné.

ACTIF : Correspond à l'inventaire du patrimoine, « des actifs », de l'association

PASSIF : Correspond aux ressources financières de l'association (les ressources propres et les ressources « externes »)

ATTENTION : ne renseigner que les catégories qui vous concernent.

ACTIF	
Immobilisations <i>Biens de valeurs nécessaires à l'activité de l'association. Ex : immeubles, véhicules, ordinateur, matériel sportif</i>	€
Stocks <i>Correspondant aux achats de matières premières, de marchandises et autres fournitures, comptabilisés en charges, et qui ne sont pas entièrement consommés à la clôture de l'exercice.</i>	€
Créances <i>Recettes budgétées et en attente d'encaissement</i>	€
Compte bancaire	€
Caisse	€
Placements (livret)	€
Autres valeurs mobilières	€
TOTAL ACTIF	

PASSIF	
Solde de l'exercice <i>(Excédentaire ou déficitaire)</i>	€
Provisions sur charges et/ou réserves	€
Dettes courantes <i>Fournisseurs, créanciers fiscaux et/ou sociaux</i>	€
Crédits <i>Moyen et long terme.</i>	€
Dettes et crédits	€
Fonds associatifs	€
TOTAL PASSIF	

Déclarent et certifient exactes les informations budgétaires communiquées ci-dessous :

Date :/...../.....	Le ou la Président(e)	Le ou la Trésorier(e)
	Nom, Prénom, Signature	Nom, Prénom, Signature

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e),

Représentant(e) légal(e) de l'association

Atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements administratifs et financiers fournis dans le cadre de cette demande, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

Engage l'association à satisfaire aux contrôles réglementaires qui pourraient découler de l'attribution éventuelle d'une subvention, ainsi qu'à porter à la connaissance de la collectivité toute information complémentaire liée à l'utilisation et à l'affectation de la subvention potentiellement allouée ;

Reconnait devoir justifier de l'emploi des fonds accordés conformément à l'objectif visé, et à produire les budgets et les comptes, ainsi que le compte-rendu d'activités qui s'y rattachent ;

Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;

Certifie que les modifications éventuelles (renouvellement du bureau, adresses, modifications des statuts) ont été portés à la connaissance de la Municipalité et enregistrés par la Préfecture ;

Certifie que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association et reconnait que sur simple demande, les justificatifs d'utilisation devront être fournis.

Demande une subvention de fonctionnement d'un montant de : €
---	---------

Demande une subvention ponctuelle d'un montant de : €
--	---------

Fait, le à

Signature :

Attention :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Votre association est-elle affiliée à une fédération ? Oui Non

Si oui, nom de la fédération : Numéro d'affiliation

Résultats obtenus en compétitions officielles saison 2024/2025

ÉQUIPES				
Epreuves A*	Catégories B*	H / F	Niveau C*	Classement saison 2024/2025

A*	Précisez	Championnat de France, Inter ligue, Ligue, Départemental, District...
B*	Précisez	Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, U15, U19...
C*	Précisez	Division Nat, Excellence, Honneur, Promotion...
D*	Précisez	Classement final dans le tableau

INTERNATIONAUX :

Précisez si un ou plusieurs membres du Club ont été sélectionnés en Equipe de France, pour participer à une compétition officielle de la Fédération Internationale :

Nom / Prénom de l'athlète	H / F	Sélectionné(e) à :	Résultat



CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Conformément à l'article 5 du décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain :

I - L'association bénéficiaire de la présente subvention veille à ce que le contrat d'engagement républicain soit respecté par ses dirigeants, par ses salariés, par ses membres et par ses bénévoles. Sont imputables à l'association ou la fondation les manquements commis par ses dirigeants, ses salariés, ses membres ou ses bénévoles agissant en cette qualité, ainsi que tout autre manquement commis par eux et directement lié aux activités de l'association, dès lors que ses organes dirigeants, bien qu'informés de ces agissements, se sont abstenus de prendre les mesures nécessaires pour les faire cesser, compte tenu des moyens dont ils disposaient.

II. - Les engagements souscrits au titre du contrat d'engagement républicain sont opposables à l'association à compter de la date de souscription du contrat. Est de nature à justifier le retrait d'une subvention, en numéraire ou en nature, un manquement aux engagements souscrits au titre du contrat commis entre la date à laquelle elle a été accordée et le terme de la période définie par l'autorité administrative en cas de subvention de fonctionnement ou l'issue de l'activité subventionnée en cas de subvention affectée.

Le retrait porte sur un montant calculé au prorata de la partie de la période couverte par la subvention qui restait à courir à la date du manquement ;

Je soussigné(e) (nom, prénom)
Représentant(e) légal(e) de l'association.....

Déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Fait à.....




Le

Le Président

Le Trésorier

(Signatures et noms obligatoires)

TOUT DOSSIER SERA CONSIDÉRÉ INCOMPLET ET PLACÉ EN ATTENTE SANS LES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES SUIVANTES :

1. **Justificatif du numéro de SIREN / SIRET** pour le versement de la subvention.
Ce justificatif est obligatoire si vous souhaitez une subvention.
2. Un **exemplaire des statuts en vigueur** au moment de la demande :
 - obligatoire pour les 1ères demandes
 - obligatoire pour les renouvellements de demandes si modification des statuts dans l'année
-  3. Un **justificatif d'assurance** de moins de 3 mois,
-  4. La Copie du **procès-verbal de la dernière Assemblée Générale**,
5. La Copie du **rapport moral ou d'activité** le plus récent approuvé,
6. La Copie du **rapport financier** le plus récent approuvé,
7. Un **Relevé d'Identité Bancaire**, portant une adresse correspondant à celle du numéro de Siret et une dénomination du titulaire.
8. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, **le pouvoir donné par ce dernier au signataire**,
-  9. **La Charte Associative** signée (si pas encore signée : document téléchargeable sur le site de la ville d'Esbly)
10. Le **Contrat d'Engagement Républicain**, qui est un document obligatoire pour les associations percevant des subventions de l'État ou/et des collectivités territoriales. Le **C.E.R.** est intégré dans la Charte associative, (document téléchargeable sur le site de la ville d'Esbly).
Il devra être daté et signé par le ou la Président(e) et le ou la Trésorier(e) de l'association. Il doit être disponible au siège de l'association et être facilement accessible pour tous.

A défaut de ces 2 derniers documents, la collectivité est en droit de refuser ou récupérer partiellement ou entièrement sa participation pour les subventions déjà versées.